

Interpellation présentée par le député:

M. Thierry Cerutti

Date de dépôt : 3 avril 2007

Messagerie

Interpellation urgente écrite **Sommés-nous toujours en crise de logement ?**

Il a été porté à ma connaissance les faits suivants:

- Un de nos concitoyens, propriétaire sur la commune de Bardonnex d'un terrain de 15'200 m², a proposé à notre Conseil d'Etat de le déclasser pour y faire des logements.
- Depuis le début des années 2000, ce citoyen a fait plusieurs requêtes qui sont toujours en attente de réponses du Conseil d'Etat.
- Ce qui est particulièrement choquant dans ce mutisme gouvernemental, c'est que ce citoyen prend à cœur sa contribution à la résolution de la crise et il est même d'accord de négocier directement avec l'Etat afin de trouver des solutions abordables à toutes les bourses afin de permettre à des foyers modestes de devenir propriétaires.
- Son défaut est-il de ne pas appartenir au puissant lobby de l'immobilier qui occupe les hautes sphères de l'Etat ? ?

Rappelons que la motion 1625-A a été envoyée au Conseil d'Etat, dans sa formation actuelle, lors de la séance plénière du 17 mars 2006, l'invitant :

- à proposer le déclassement en zone constructible de tous les hameaux sis en zone agricole.
- à proposer d'une façon générale le déclassement de tout le domaine bâti de la zone agricole, notamment lorsqu'il s'agit d'un habitat groupé.
- à élargir ce déclassement aux terrains situés aux alentours de ces hameaux ou dudit domaine bâti, dès lors que ces terrains ne sont pas cultivés.

Que cette motion n'a pas encore connu de suite positive.

Ma question au Conseil d'Etat est la suivante:

Vu que le logement est un bien de première nécessité,

Vu que l'accession à la propriété est l'un des meilleurs moyens pour lutter contre la pression sur les loyers,

Vu la pénurie de logements abordables aux familles modestes,

Vu la pénurie de terrains à bâtir qui sévit sur l'ensemble du territoire genevois,

Vu que cette situation pousse nos concitoyens à l'exode vers la France ou le pays de Vaud afin d'y trouver un logement,

Vu que le Conseil d'Etat, s'il se plaint d'être incompris (voir sa réponse nitschéenne à l'IUE...), n'est-ce pas normal s'il n'affiche pas une volonté politique déterminée de résoudre cette crise ou doit-on constater qu'il a la ferme détermination de ne pas aller de l'avant avec ce projet de déclassement en donnant une réponse positive à ce citoyen dévoué à la cause commune ?